Appel à bénévoles

Participation au recensement de la population de Goéland leucophée des archipels marseillais

Bonjour à toutes et à tous,

Situés face au massif des Calanques et dans la rade de Marseille, les archipels de Riou et du Frioul possèdent un patrimoine naturel remarquable reconnu à l'échelle européenne.

Propriété du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres, ces espaces naturels sont inclus depuis avril 2012 dans le cœur du Parc national des Calanques, qui a pris le relais du CEN PACA pour leur gestion en fin d'année 2013.

Afin d'étudier l'évolution de la population de Goéland leucophée, dont les archipels marseillais abritent la plus importante colonie française, un recensement exhaustif de l'espèce est réalisé depuis 1995 tous les 5 ans sur l'ensemble des îles et îlots des archipels de Riou et du Frioul.

En 2010, lors du dernier recensement, 12 000 couples nicheurs étaient présents sur les archipels marseillais, contre 23 000 en 2005.

Cette année, le Parc national des Calanques reconduit cette opération du 1er avril au 15 mai 2015. Ces actions nécessitent un investissement conséquent en temps et en personnel et ne peuvent donc être réalisées sans l'assistance sur le terrain de bénévoles membres d'associations ornithologiques.

C'est pourquoi nous vous sollicitons afin de participer à ces opérations de gestion.

Les opérations de comptage se dérouleront du 1er avril au 15 mai 2015

Les départs se font à la journée. L'acheminement sur les sites se fait en navette depuis le Vieux-Port pour les îles du Frioul, ou en semi-rigide depuis le port de Callelongue pour l'archipel de Riou. Les journées peuvent avoir lieu indépendamment sur l'archipel de Riou ou sur celui du Frioul, en fonction de la météo et de l'état d'avancement des opérations. Le site n'est de ce fait généralement décidé que la veille.

Aucun matériel spécifique n'est requis, hormis une tenue vestimentaire adéquate : pantalon résistant, chaussures de randonnée, casquette, crème solaire, ainsi qu'un coupe-vent pour le trajet en bateau. Les participants devront également apporter leur eau et leur pique-nique.

Les volontaires devront impérativement être adhérents en 2015

à au moins une des associations suivantes : CEN PACA, LPO, Chevêche

Pour des raisons d'assurance, les effets personnels de valeur (appareils photo, bijoux,…) sont déconseillés à bord des bateaux.

Le milieu dans lequel les équipes évoluent est parfois très escarpé.

Une bonne condition physique est donc indispensable et la participation est réservée aux personnes majeures.

Le nombre de places par jour étant limité, une inscription est obligatoire.

Si vous souhaitez participer à cette opération, merci de contacter directement par mail le Parc national des Calanques pour indiquer **de quelle association vous êtes membres**, vos disponibilités et vous inscrire en précisant vos coordonnées téléphoniques à l'adresse suivante : **goelands@calanques-parcnational.fr.**

Amicalement,

L'équipe du Parc national des Calanques